Pompes Funèbres
Marbrerie Le Saëc Coëffic

Le Saëc-Coëffic
Pompes Funèbres - Marbrerie

DEVIS DE PRÉVOYANCE OBSÈQUES

Référence : CPOH/2603006
Vous avez été reçu(e) par LE CALVÉ Solenn

Bénéficiaire

MAIRIE INZINZAC LOCHRIST
Place Charles de Gaulle
56650 INZINZAC-LOCHRIST

Contractant

MAIRIE INZINZAC LOCHRIST
Place Charles de Gaulle

56650 INZINZAC-LOCHRIST

Il est recommandé aux familles de consulter l'association pour la gestion des informations sur le risque en assurance (AGIRA) pour vérifier l'existence ou non d'une assurance obsèques souscrite par le défunt avant son décès (https://agira-vie.fr/obsèques).
En cas d'acceptation, le présent devis doit mener à la signature d'un bon de commande permettant la réalisation des obsèques dans les délais réglementaires prévus aux articles R. 2213-33 et R. 2213-35 du code général des collectivités territoriales (CGCT).
En application de l'article R.2223-29 du CGCT, en fonction des circonstances, des modalités de transport et des causes de décès, les soins de conservation, la housse mortuaire et le cercueil hermétique muni d'un filtre épurateur peuvent devenir obligatoires. D'autres prestations, bien que non obligatoires, peuvent être rendues nécessaires selon les circonstances du décès et les choix opérés par les familles.

	Prestations obligatoires	Montant TTC (1)	Prestations non obligatoires	Montant TTC (1)
2 - TRANSPORT DU DEFUNT AVANT MISE EN BIÈRE (sans cercueil)	Housse mortuaire biodégradable	70,00		
3 - CERCUEIL ET ACCESSOIRES	Cercueil PARISIEN PIN MASSIF - Choix 1 équipé de 4 poignées(*), d'un bac biodégradable(*),d'une plaque d'identité(*)	780,00		
5 - TRANSPORT DU DEFUNT APRES MISE EN BIÈRE			Forfait transport en bière : salon funéraire Lochrist vers le cimetière de Lochrist	144,00
6 - CÉRÉMONIE FUNÉRAIRE			Personnel : Porteurs au service (4)	396,00
7A - INHUMATION	Creusé, comblé fosse au cimetière de Lochrist	642,00		
	TOTAL TTC de l'ensemble des prestations obligatoires	**1 492,00**	**TOTAL TTC de l'ensemble des prestations non obligatoires**	**540,00**

Agence d'Hennebont
20 rue Léonard de Vinci, 56700 Hennebont
Habilitation préfectorale 25-56-0258
Siret : 943 718 767 00016

SARL au capital de 10 000 € - Code APE : 9603Z
N°TVA intracommunautaire : FR47943718767
Représentants légaux : S. Coëffic - D. Fontaine-Coëffic
Crédit Mutuel de Bretagne
IBAN : FR7615589569110917478554020 - BIC CMBRFR2BXXX

Agence de Inzinzac - Lochrist
31 rue Léon Blum, 56650 Inzinzac - Lochrist
Habilitation préfectorale 25-56-0261
Siret : 943 718 767 00024

Pompes Funèbres
Marbrerie Le Saëc Coëffic

Le Saëc-Coëffic
Pompes Funèbres - Marbrerie

Récapitulatif TVA

	Base HT	TVA	Montant TVA
0	0,00	0 %	0,00
1	130,91	10 %	13,09
2	1 573,33	20 %	314,67
0	0,00	0 %	0,00

Total HT	**1 704,24 €**
Total TVA	**327,76 €**
Total général TTC	**2 032,00 €**

Le devis est valable pour une durée de 12 jours.

Suivant nos conditions générales de vente, nos factures obsèques sont à régler sous un délai de 15 jours à dater de la facture. Passé ce délai, en cas d'absence partielle ou totale de paiement, la personne ayant acceptée, signée la commande des frais d'obsèques est responsable du règlement intégral de ceux-ci.

Rappels :
(1) Les opérations réalisées sont soumises au taux normal de TVA de 20 % sauf les opérations de transports de corps, avant et après mise en bière, et la fourniture de plants horticoles d'ornement, de plantes vivantes, de fleurs fraîches et de fleurs séchées, non transformés, auxquelles s'applique le taux intermédiaire de 10 %,
(2)La dispersion des cendres peut avoir lieu en pleine nature et peut être effectuée soit à titre gratuit par la famille elle-même, soit par un opérateur funéraire mandaté et rémunéré à cet effet
(3)Frais non soumis à TVA
* Les prestations identifiées par le repère * sont sous traitées; conformément aux informations portées dans l'habilitation n°25-56-0261

En application de l'article R. 2213-25 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil muni d'une cuvette d'étanchéité respectant des caractéristiques de résistance, d'étanchéité et de biodégradabilité, lorsqu'il est destiné à l'inhumation, ou de combustibilité, lorsqu'il est destiné à la crémation, afin de protéger l'environnement et la santé. Par ailleurs, l'habillement du défunt, les garnitures et les accessoires posés à l'intérieur ou à l'extérieur des cercueils destinés à la crémation sont composés de matériaux combustibles et non susceptibles de provoquer une explosion.
En application de l'article R. 2213-26 du CGCT, le corps est placé dans un cercueil hermétique si la personne était atteinte au moment du décès de l'une des infections transmissibles mentionnées à l'article R. 2213-2-1 du même code, si le corps est déposé soit à résidence, soit dans un édifice culturel soit dans un caveau provisoire pour une durée excédant six jours, ou si le préfet l'a prescrit.
Le site service-public.fr comporte de nombreuses informations sur les démarches à accomplir après le décès d'un proche. Un guide pratique intitulé « Je perds un proche » est également à la disposition des familles sur le site https://www.modernisation.gouv.fr

- Conformément aux dispositions du CGCT :

« I. - Sans considération de leur origine, les métaux issus de la crémation ne sont pas assimilés aux cendres du défunt. Ces métaux font l'objet d'une récupération par le gestionnaire du crématorium pour cession, à titre gratuit ou onéreux, en vue du traitement approprié pour chacun d'eux.
« II. - Le produit éventuel de la cession prévue au I est inscrit en recette de fonctionnement au sein du budget du crématorium où les métaux ont été recueillis. Ce produit éventuel ne peut être destiné qu'aux opérations suivantes :
« 1° Financer la prise en charge des obsèques des personnes dépourvues de ressources suffisantes, mentionnées à l'article L. 2223-27 ;
« 2° Faire l'objet d'un don à une association d'intérêt général ou à une fondation reconnue d'utilité publique » (article L. 2223-18-1-1)
« Aucune majoration ne peut être perçue à aucun titre et par aucun intermédiaire sur les concessions dans les cimetières, les taxes municipales et droits de toute nature » (article L. 2223-34) ;

- Les prestations proposées doivent être conformes aux dispositions de l'arrêté du 11 janvier 1999 relatif à l'information sur les prix des prestations funéraires (mise à disposition permanente d'une documentation générale ; modalités d'étiquetage des cercueils proposées à la vente ; obligation d'établissement d'un devis gratuit et, en cas d'acceptation de celui-ci, d'un bon de commande) ;
- En cas de dépassement des frais pour des prestations ou des produits rendus obligatoires et non prévus à la date de signature du bon de commande résultant de l'acceptation du présent devis, ou en cas de prestations ou produits demandés en complément de ceux figurant dans le présent devis à cette même date, un avenant à ce dernier doit être rédigé et paraphé, ou un nouveau devis doit être rédigé et soumis à l'acceptation de la personne ayant qualité pour pourvoir aux funérailles, auquel cas un nouveau bon de commande devra être établi puis signé par cette dernière.

Référence : CPOH/2603006

Agence d'Hennebont
20 rue Léonard de Vinci, 56700 Hennebont
Habilitation préfectorale 25-56-0258
Siret : 943 718 767 00016

SARL au capital de 10 000 € - Code APE : 9603Z
N°TVA intracommunautaire : FR47943718767
Représentants légaux : S. Coëffic - D. Fontaine-Coëffic
Crédit Mutuel de Bretagne
IBAN : FR7615589569110917478554020 - BIC CMBRFR2BXXX

Agence de Inzinzac - Lochrist
31 rue Léon Blum, 56650 Inzinzac - Lochrist
Habilitation préfectorale 25-56-0261
Siret : 943 718 767 00024

Informations relatives au traitement des données

Les informations recueillies par LE SAËC - COËFFIC , au cours de la relation d'affaires, font l'objet d'un traitement informatique destiné à la préparation, la conclusion, la gestion, l'exécution de votre contrat et plus particulière à l'exécution de vos obsèques.
Elles sont conservées pendant 10 ans à compter de la fin du contrat.

Les destinataires des données sont les entreprises assurant les fournitures et prestations (« tiers obligatoires » et « tiers facultatifs »), qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat, et le cas échéant, les autorités administratives, judiciaires et bancaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Les données peuvent également être transmises s´il y a lieu, à toutes personnes intervenant au contrat tels qu´avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs, enquêteurs, professionnels de santé et aux organismes sociaux.

Conformément à la loi « informatique et libertés » de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2018 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression, de limitation, d'opposition et de retrait de votre consentement, le cas échéant, aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit au chef d'entreprise ou ci-désigné le DPO de LE SAËC - COËFFIC 20 rue Léonard de Vinci 56700 HENNEBONT (avec copie d'une pièce d'identité). Vous disposez également du droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel et à la manière dont vous souhaitez que vos droits soient exercés après votre décès.
Si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas effectué conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, vous avez la faculté d'introduire une réclamation :

- Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne.
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 ».

Vous avez la possibilité de vous inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique BLOCTEL (www.bloctel.gouv.fr) afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel vous n'avez pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

Fait à : INZINZAC-LOCHRIST le mercredi 18 mars 2026 18/03/2026

Référence : CPOH/2603006